





Collectivités, entreprises, associations, vous aussi, rejoignez-nous!

L'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes vous accompagne et vous donne les clés pour vous impliquer, agir à votre échelle et aller plus loin!

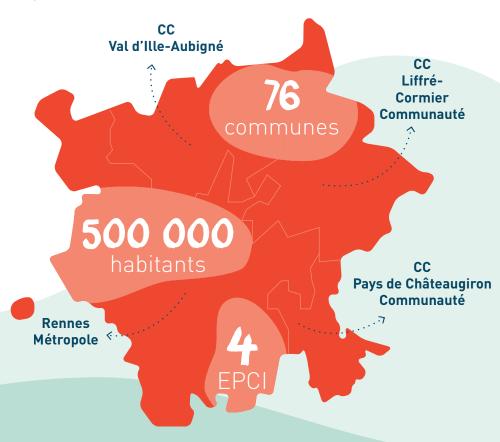


# TOUS ENSEMBLE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DU PAYS DE RENNES

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes est une association dont les adhérents sont des collectivités locales, des entreprises et des associations qui s'engagent dans la transition énergétique et la diminution de leurs consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Depuis plus de 20 ans, l'ALEC du Pays de Rennes sensibilise et accompagne les acteurs du territoire afin de les aider à intégrer les enjeux énergétiques et climatiques pour mieux vivre aujourd'hui et demain.

Elle est présidée par un.e élu.e local.e du Pays de Rennes. Les adhérents sont des personnes morales représentant des collectivités locales et des acteurs privés du territoire.



## AGISSONS LOCAL, PENSONS GLOBAL!



## **Réduction par 4** des émissions

des emissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050

### Division par 2

des consommations d'énergie finale d'ici 2050

### **Vers 100 %**

d'énergies renouvelables d'ici 2050 Maintien du réchauffement planétaire

en-dessous des 2°C

Source: scénario négaWatt 2017-2050



## Des relations facilitées

pour avancer ensemble, mutualiser les compétences et stimuler votre propre changement

Un contact privilégié avec une équipe dynamique et compétente

Des montants de subventions et de prestations spécifiques

Un réseau d'échanges avec les autres membres



### Des publications spécialisées

pour être bien informé de la dynamique de la transition énergétique et climatique

#### Newsletter

Observatoires énergétique communal et des certificats d'économies d'énergie

Veille documentaire\*

Revue de presse énergie-climat sur le Pays de Rennes\*

\*réservé à nos adhérents

### Des événements enrichissants

pour connaître la vie de l'association et se nourrir des actions menées sur le territoire, en étant systématiquement invité aux :

Assemblées générales

Journées de sensibilisation, de partage, d'apprentissages, de retours d'expériences

Petits déjeuners et matinées techniques

Visites de sites







### Les montants d'adhésion pour 2021 :

- Intercommunalités : 0,10 € / habitant
- Communes:
  - → Côtisation de base : 0,10 € / habitant
  - → Côtisation au service de conseil en énergie partagé :
    - Communes de < 8 000 habitants : 1,45 € / hab.
    - Communes de > 8 000 habitants : 1,45  $\in$  / hab. pour les 8 000 premiers habitants et 0,10  $\in$  /hab. pour les habitants suivants
- Associations, entreprises
  et autres acteurs publics/privés : entre 200 et 2 000 €
  (en fonction du budget ou du chiffre d'affaires annuel)



Ce montant est voté chaque année en AG pour l'année suivante.



Pour plus d'informations sur l'adhésion et sur l'ALEC, contactez-nous :

→ par téléphone : 02 99 35 23 50

 $\rightarrow$  par mail :

laurence.monnier@alec-rennes.org

→ sur notre site web : www.alec-rennes.org

## + DE 60 MEMBRES

sont déjà engagés à nos côtés pour la transition énergétique et climatique du Pays de Rennes

→ 51 communes adhérentes au conseil en énergie partagé en 2021

→ Nos partenaires : Enedis, GRDF, Engie Solutions, EDF, Engie, A.D.O Habitat 35, Maison de la consommation et de l'environnement, Ad'missions, CAPEB, Valoreizh, CCI d'Ille-et-Vilaine, Syndicat départemental d'énergie 35 (SDE 35)...

Ils soutiennent l'association, partagent des informations et des propositions, s'enrichissent des expériences et des idées des membres du réseau. Ils agissent ensemble et à nos côtés pour mieux vivre aujourd'hui et demain.

Entreprises, associations, collectivités, bienvenue à vous!

